

a rédigé ce document en s'inspirant des résolutions adoptées lors du congrès national. Je note que l'honorable député de Cariboo demande la parole, monsieur l'Orateur.

M. Henderson: J'aimerais vous dire ce que je pense du socialisme. Un jour, à San Francisco, un monsieur de la trempe du député de Kootenay-Ouest se tenait au coin d'une rue...

M. l'Orateur suppléant (M. Rea): A l'ordre!

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que nous accueillons tous avec plaisir les interruptions du député de Cariboo, mais nous en sommes pour l'instant aux affaires canadiennes. J'espère qu'on me permettra de continuer et de me reporter, au besoin, à ce document.

L'étatisation de tous les moyens de production n'est pas une condition préalable au programme socialiste.

M. Horner (Acadia): Le député me permet-il une question?

M. Herridge: Certainement.

M. Horner (Acadia): Peut-il nous expliquer ce que le programme socialiste a fait pour l'emploi dans la Saskatchewan, et comment il a développé cette province?

M. Argue: Le chômage y est moins répandu que dans toute autre région du Canada.

M. Horner (Acadia): Et que dire de la croissance démographique?

M. Herridge: Ma réponse à cette question, c'est que le gouvernement PSD ou socialiste a été élu dans la Saskatchewan en 1944, et que les habitants de cette province l'ont toujours réélu depuis cette date. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails.

M. Argue: Aucun tory n'a été élu aux dernières élections.

M. Herridge: Voilà qui est bien. Ces gens n'ont pas élu un seul conservateur-progressiste ces dernières années.

Une voix: Et ils n'en éliront pas aux prochaines élections fédérales.

M. Herridge: Je dirais à l'honorable député, monsieur l'Orateur, que nos politiques trouvent bien plus d'écho chez les gens de la Saskatchewan que celles du parti auquel il appartient.

M. Horner (Acadia): Qu'a-t-on fait pour le développement de cette province?

M. Herridge: Je laisse cela aux gens de la Saskatchewan.

M. Henderson: Les gens de la Saskatchewan...

M. Argue: Priez le député de Cariboo de s'asseoir.

M. l'Orateur suppléant (M. Rea): Le député de Kootenay-Ouest continuera-t-il?

M. Herridge: Ces interruptions m'amusez plutôt, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas entendu ce que disait le député de Cariboo, mais j'imagine que ce n'était pas très important.

M. Winch: S'il n'écoute pas, nous ne le reverrons pas après les prochaines élections. Je le regretterais beaucoup.

M. Herridge: Je disais donc qu'il y a, à notre avis, une place pour l'entreprise privée légitime ou la libre entreprise, et j'entends par cela l'entreprise qui se sent une responsabilité envers la collectivité au sein de laquelle elle exerce son activité et qui est prête à collaborer avec les autorités fédérales, provinciales et municipales conformément à un plan directeur, qui est inscrit à notre programme. Les syndicats et les associations de producteurs et de consommateurs forment des éléments nécessaires de notre société démocratique; il ne faut jamais permettre qu'ils dégénèrent en instruments d'une bureaucratie centrale ou en un système corporatif rigide. Ces groupements économiques devraient participer à l'élaboration d'une politique économique générale, mais ne jamais usurper les prérogatives que la constitution reconnaît au Parlement. C'est pourquoi, les députés socialistes de la Chambre,—je parle des membres du PSD,—sont toujours les premiers à défendre les droits du Parlement et des assemblées législatives en général.

Comme corollaire de cette démocratie économique qui est l'aspect économique de notre idéologie, nous croyons que nous pouvons augmenter la liberté de tous les particuliers, en leur assurant la sécurité économique et une plus grande prospérité.

Je n'ai fait que signaler ces questions. Je n'ai pas exposé dans les détails les principes de démocratie économique qui sont nécessaires pour nous faire sortir de cette situation, ou dirais-je, pour guérir la société malade dans laquelle nous vivons. Nous reconnaissons que cet amendement est nécessaire. Il porte sur un aspect du problème mais il n'est qu'un palliatif qui ne s'attaque qu'à un aspect d'une maladie constitutionnelle.

En terminant, monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler à nouveau que les membres de notre parti souhaitent collaborer en appuyant toute mesure immédiate qui soulagera même temporairement certaines victimes du chômage, de la maladie ou d'autres malaises. A notre avis ce qu'il faut c'est envisager et aborder avec un œil tout neuf les problèmes qui se posent à notre société capitaliste.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de souligner à nouveau notre déception en constatant que les membres de l'opposition n'ont